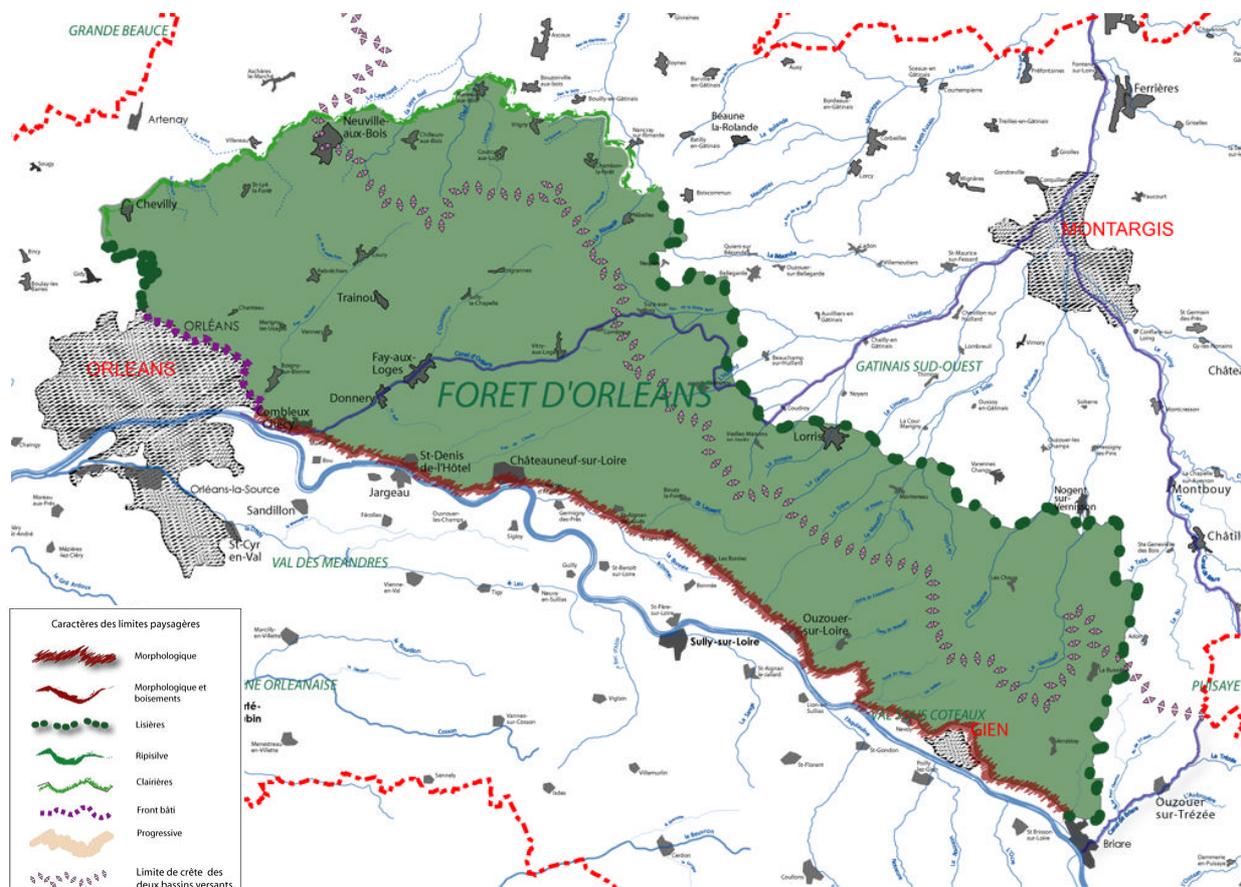


Forêt d'Orléans



L'ensemble paysager de la forêt d'Orléans se présente comme un massif boisé compact qui contraste avec les ensembles paysagers de la Beauce et du Gâtinais situés au nord et à l'ouest de l'agglomération d'Orléans. Il comprend l'ensemble des trois massifs de la forêt domaniale : le massif d'Orléans de 6 000 ha, le massif d'Ingrannes de 14 000 ha et le massif de Lorris de 16 600 ha ; des clairières attenantes et des boisements privés qui prolongent la forêt domaniale, notamment à l'est, jusqu'à Briare.

Les clairières jouent un grand rôle dans la perception de cet ensemble. On remarquera qu'au nord, ces clairières forment des alvéoles ouvertes vers la Beauce et le Gâtinais. Tandis que le long de l'ensemble du Gâtinais Sud-Ouest, c'est une succession de boisements qui fait la limite, en créant des sortes d'antichambres, avant de pénétrer ou de sortir du massif forestier proprement dit.



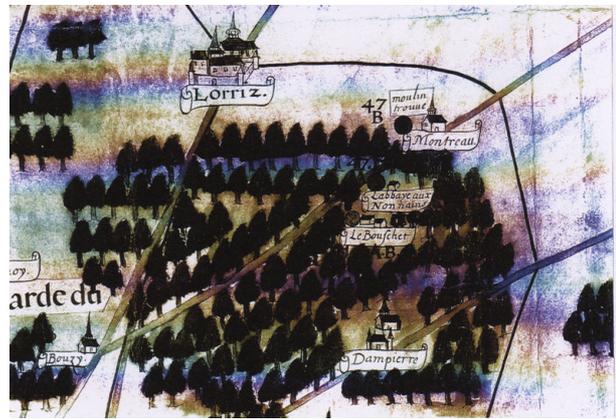
Le grand ensemble paysager de la forêt d'Orléans

Des représentations célèbres

La représentation de la forêt d'Orléans n'échappe pas à celle de la forêt en général. D'abord un espace étrange peuplé de fées ou de démons, puis un lieu de nourriture, un terrain de chasse, pour devenir un espace que l'on exploite et un espace de promenade. La carte du Duché d'Orléans la représente comme un grand massif épais, entier, au nord de la Loire. Les Gardes, comme la Garde de Chaumontois au sud de Lorris, sont représentées comme des plantations d'arbres.



La forêt d'Orléans du Duché d'Orléans en 1653



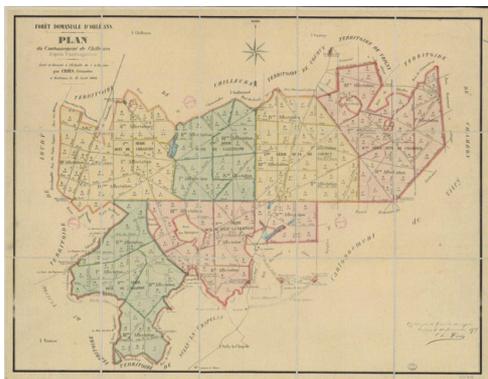
La Garde de Chaumontois (Sources DRAC)

Dès le Moyen âge, la gestion de la forêt est très technique. Le livre de chasse de Gaston Phébus (XVe siècle)¹ représente à gauche la futaie régulière et à droite la futaie jardinée (essences d'âges différents).

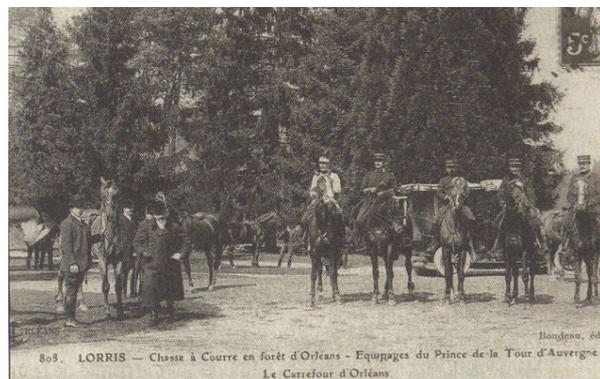


Futaie régulière et futaie jardinée (représentations extraites du Livre de chasse de Gaston Phébus)

Plus récemment, en 1868, les plans des cantonnements comme celui de Chilleurs, ci-après, exprime par son quadrillage la manière rigoureuse avec laquelle la forêt domaniale est exploitée.



Cantonnement de Chilleurs (Source DRAC)



Chasse à Courre à Lorris²

Les cartes postales expriment souvent la chasse à courre qui se pratiquait, et se pratique encore, en forêt d'Orléans, comme ici à Lorris.

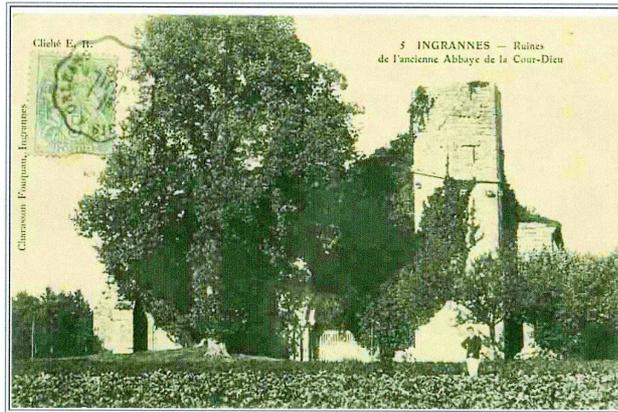
¹ Découvertes Gallimard

Aujourd'hui, à travers la quiétude des bois, on a du mal à imaginer tous les événements qui se sont succédés sur ces 50 000 ha de forêt. Contrairement aux champs, les bois ont cette faculté de tout fossiliser.

Les premiers hommes de l'Age de Fer l'ont habitée ; en témoigne les nombreux tumulus de cette époque.

Les romains y ont construit des routes, notamment celle qui rejoint Orléans à Sens.

Les moines ont créé en 1118 l'abbaye de Cour Dieu. Puis les rois de France sont souvent venus chasser en forêt d'Orléans.



Les ruines de l'abbaye de Cour Dieu



Le chemin de la Cour Dieu bordé de pins

En 1676, Robert Mathieu, négociant en bois, puis le Duc d'Orléans créèrent le canal d'Orléans qui relie la Loire au Loing.

George Sand témoigne de l'horreur de la traversée de la forêt au XIX^e siècle.

« Quand les brigands étaient pris, jugés et condamnés, on les pendait aux arbres de la route, à l'endroit même où ils avaient commis le crime »²

De nombreux affrontements ont eu lieu. En 1870, le général Cathelineau réussit à contenir l'arrivée des Prussiens à Orléans. La butte de Chambon lui servait de poste d'observation des troupes ennemies stationnées à Pithiviers. Plus récemment, les maquisards de la dernière guerre s'y sont abrités.

Un écrin et un singulier ensemble paysager du département

Une position en arc de cercle dans le coude de la Loire, une épaisseur et une longueur remarquables, font de la forêt d'Orléans un écrin de grande qualité pour l'agglomération orléanaise.

C'est un ensemble singulier par le paysage spécifique qu'il crée, typique du département. Alors que les autres ensembles paysagers font partie de territoires plus vastes, situés en dehors du département, celui-ci y est tout entier compris.

C'est une forêt qui est remarquable par ses bois, d'essences et d'âges variés (chêne, charme, pin sylvestre, séquoia, etc.) et par sa flore et sa faune, qui a vu, en particulier, le retour du Balbuzard pêcheur.

Son originalité réside autant dans ses nombreuses et vastes clairières, que dans la longueur et la continuité de ses lisières et dans ses nombreux chemins forestiers empruntables.

² Histoires extraordinaires de la Forêt d'Orléans CPE Editeur



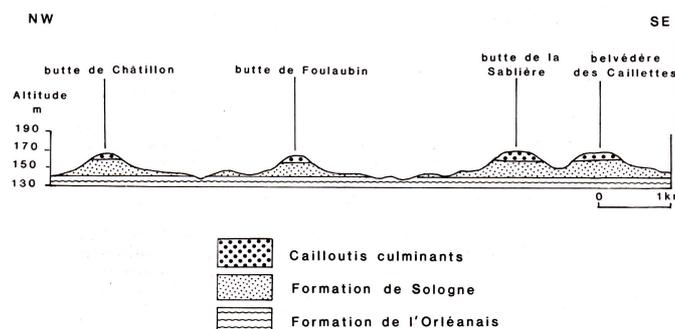
Bougy-lez-Neuville en sentinelle devant la lisière de la forêt d'Orléans

Les nombreux bourgs qui la jalonnent se positionnent comme autant de sentinelles en bordure de l'épaisse forêt. Au nord, comme à St-Lyé-la-Forêt, Neuville-aux-Bois, Chilleurs-aux-Bois, ils sont ouverts vers la Beauce. A l'est, ils forment souvent leur propre clairière comme Chambon-la-Forêt, Courcy-aux-Loges, Nibelle et Nesploy.

De très longues pistes forestières permettent de relier du nord au sud et de l'est à l'ouest ces villages. Par exemple, une piste nord-sud de 10 km relie Chilleurs-aux-Bois à Fay-aux-Loges ; une très longue piste est-ouest de 30 km relie Nibelle à Chevilly.

Une crête aux deux versants irrigués différemment

L'ensemble paysager se situe sur la légère crête d'orientation nord-ouest/sud-est, qui sépare les deux bassins versants de la Loire et de la Seine. C'est un ensemble très irrigué côté Bassin Parisien, avec de nombreuses sources qui alimentent les deux principales rivières du Loing et de l'Essonne. Côté Atlantique, les sources sont moins nombreuses et de faible débit. C'est un ensemble légèrement élevé.



Coupe géologique d'un alignement de buttes culminantes en forêt d'Orléans³

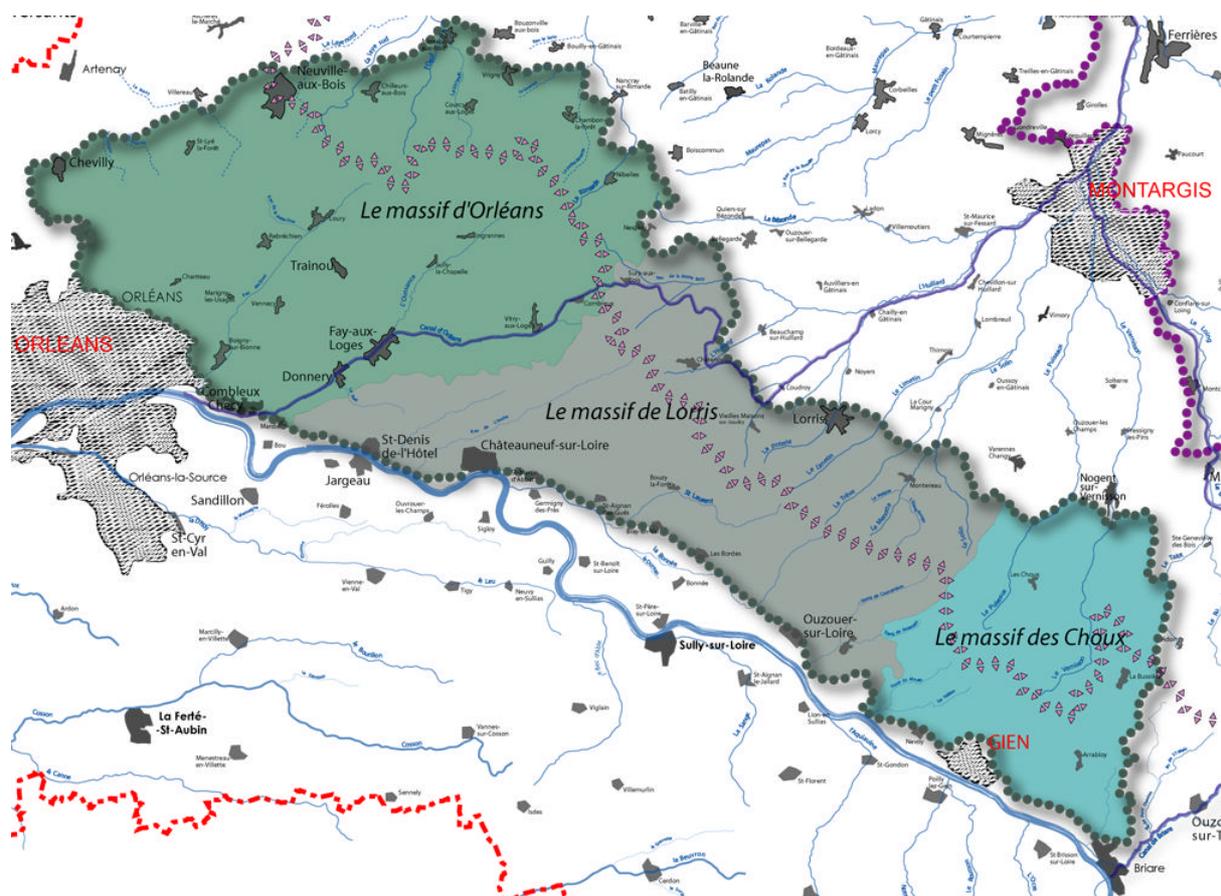
Cette crête a la particularité d'être jalonnée par une série de buttes et de cailloutis culminants dont le plus haut se situe au belvédère des Caillettes, à 170 mètres, soit 70 mètres au-dessus d'Orléans. Cette formation est très intéressante⁴ car constituée de matériaux hérités du Massif Central qui se poursuit au nord de la Beauce jusqu'à la Normandie. Elle témoigne de l'existence, au pliocène (3,4 Millions d'années), d'un fleuve provenant des Limagnes passant par Gien, traversant la Beauce, pour se jeter dans la Manche.

³ *Esquisse des paysages pédologiques du Loiret, INRA*

⁴ *Carte géologique du Loiret BRGM*

ENTITES PAYSAGERES

L'ensemble paysager de la forêt d'Orléans se distingue en trois entités : le massif d'Orléans, le massif de Lorris, le massif des Choux.

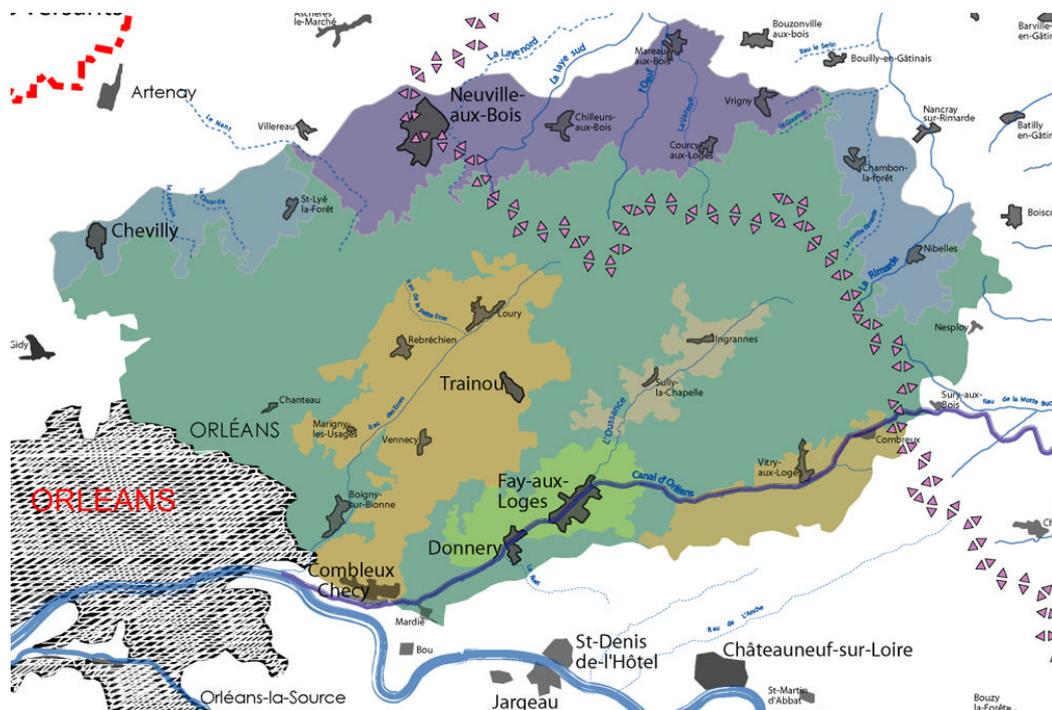


Trois entités pour trois massifs

Le massif d'Orléans

Ce massif comprend les cantonnements forestiers d'Orléans, de Vitry et d'Ingrannes. Il se distingue par sa taille et le nombre de ses clairières qui constituent autant d'unités de paysage. En partie centrale : Trainou, Ingrannes, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges. En périphérie nord et est, les clairières sont tournées respectivement vers la Beauce et le Gâtinais (Chevilly, Neuville, Chambon). La partie sud est limitée par les clairières du canal d'Orléans.





Les sept unités paysagères du massif d'Orléans

Cette entité est liée à la proximité de l'agglomération orléanaise.

Le massif de Lorris

C'est la partie centrale de cet ensemble comprenant les cantonnements de Châteauneuf et de Lorris. La partie septentrionale est la plus irriguée de l'ensemble. Ce massif est habité uniquement en périphérie. De nombreuses unités paysagères, comme autant de clairières, composent cette entité. Le coteau de la Loire constitue sa limite sud.

Le massif des Choux

C'est l'entité qui correspond au prolongement de la Forêt d'Orléans par des boisements qui ne sont plus domaniaux mais qui participent à la perception paysagère de ce massif forestier.

Elle comprend les sources du Vernisson et du Puisseaux qui s'écoulent vers le Loing. Le coteau de la Loire constitue sa limite sud. Les espaces sont tellement petits entre les boisements que des unités paysagères significatives ne peuvent se distinguer. En effet, les espaces sont pratiquement de même dimension et il n'y a pas d'événement qui vienne rompre cet équilibre de boisements et de petites clairières.

